

COMPTE-RENDU DU CONSEIL ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MARSAULT

du 13 mars 2023

Présents :

- Mme Baitel, directrice de l'école élémentaire André Marsault
- Mmes Bellier, Favre, Dalphin, Musseau, Grelier, Saincé, Carrichon, Alphonse, Ménard, Ravary, M. Ferrier, M. Le Bihan, enseignants
- Mme Fommarty, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, et Mme Marquis, responsable des affaires scolaires,
- Mmes Billon, Flipon, Grampa, Lamonica, Debruyne, Mazier, Mondon, APELGC
- Mmes Pitelet, Bernard, Patoureau, Davillars, FCPE
- Madame Cahanin DDEN

1) Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

CP : 55, CE1 : 69, CE2 : 58, CM1 : 60 et CM2 : 67, soit un effectif prévisionnel global de 309 élèves.

Il n'y a pas de fermeture de classe annoncée.

2) Point coopérative

Les photos ont rapporté : 4561 € ; les appels de fond pour la coopérative : 6448 € ; la vente de livres et jeux : 629 € ; Cela a permis à l'école d'acheter pour 150 € de livres et 290 € en jeux.

3) Restitution des LSU en présentiel

La restitution des livrets s'est bien passée ; quasiment tous les parents ont honoré leur rendez-vous.

Les fédérations de parents d'élèves remercient les enseignants et indiquent que les parents apprécient ce rendez-vous même s'il est court.

4) Actions menées auprès des CP-CE1 suite aux résultats des évaluations

Différentes actions ont été menées :

- pédagogie différenciée en fonction des résultats
- APC sur le langage

- nouveauté : maclé (module d'approfondissement des connaissances de lecture – écriture) :

C'est une façon de travailler, on découpe toutes les compétences de CE1. Répartition en 4 groupes avec notamment un groupe de non lecteurs ; chaque groupe est pris en charge par un enseignant. 4 enseignantes y participent : Mme Ménard, Mme Baitel, Mme Ferraz et Mme Saincé .

Une nouvelle évaluation des CE1 a été faite fin décembre qui a permis de constater une progression en lecture : progression en lecture pour les non lecteurs et progression en compréhension pour ceux qui avaient un bon niveau de lecture.

Cette méthode a pu bénéficier à 2 élèves de CE2 qui avaient de grosses difficultés en lecture.

Les associations de parents soulignent le travail des enseignants et souhaitent que les familles aient connaissance de cette initiative.

5) Résultats évaluations CM2 en français

Tous les ans, l'académie de Versailles organise une évaluation en lecture et compréhension. Chaque élève a un fichier qu'il doit remplir. Il y a de l'écoute, de la lecture de texte, de fiction...

L'enseignant remplit un tableau pour chaque élève, une grille qui permet à l'académie d'avoir des éléments de comparaison.

Notre circonscription y participe.

Cette année, l'évaluation a été faite en novembre.

Les évaluations ont été bien réussies.

Pour les 3 écoles garennoises, les résultats sont supérieurs à ceux de l'académie et à ceux des Hauts de Seine, et sont un tout petit peu en dessous de ceux de la circonscription.

Les 3 CM2 de l'école Marsault ont quasiment les mêmes résultats. La conclusion : il y a un bon travail réalisé par les collègues de CM1 et une bonne répartition des élèves dans les classes.

6) Projets, classes transplantées, spectacles, restitution aux familles

- Marsolympiades : cela s'est bien passé. Des marsolympiades seront reprogrammées avant Pâques.

- Cartes de vœux : c'était beaucoup plus simple sous forme d'affiches. Les productions. Pour poursuivre cette action, une après-midi goûter est envisagée avec les personnes âgées et quelques familles (parents-enfants). Cela pourrait être un mercredi après-midi ou un samedi, peut-être dans le jardin du CHU de Nanterre.

Il y a eu un mot sur le blog à ce sujet mais la Directrice n'a reçu que 2 réponses de famille.

Les fédérations de parents d'élèves proposent de mettre un mot dans les cahiers.

- Projet des CM2 (incluant des ULIS) : création de films de l'écriture du scénario jusqu'au montage du film. Il y aura trois films différents.

- Projet des CM1 : travail sur les fables de la Fontaine

- Projet des CE2 et des ULIS : travail sur le street art.

Article sur le blog de l'école sur le travail du dispositif ULIS. Les élèves ont réalisé un superbe travail de découpage et de collage avec l'aide des AESH et de Madame MENARD sur le temps du midi (de 11h30 à 12h15). Ce travail a abouti à la réalisation d'un arbre à Noël et d'œuvres de street art.

Autre projet des CE2 : jardinage avec les salades (qui seront bientôt consommées par les élèves).

- Projet des CE1 : voyage autour du monde

- Projet des CP : partir à l'aventure

- Un soir de juillet : représentation des différents projets des classes sous différentes formes : affiches, vidéos, spectacles (dances, théâtre...). La présentation se fera sous forme d'un circuit avec affichage et/ou vidéos mettant en lumière le travail de l'année.

- Kermesse : cette année, ce sera une kermesse « interne » (sans parents). Elle aura lieu le 15 juin 2023.

- Classes découvertes : rappel des dates

2 CE2 avec 3 élèves ULIS : du 27 au 31 mars

CP-CM2 : du 3 au 7 avril

CM1 : du 9 au 14 mai (char à voile)

CM2 A et B : du 19 au 23 juin

- Dates à retenir :

Spectacles : Les CP : 25 mai, CE1 : 26 mai, CE2 : 26 mai, CM1 et CM2 : 27 juin. Soit à la médiathèque soit au théâtre.

Sorties de fin d'année : CP : 16 juin, CE1 : 23 juin, CE2 : 29 juin et CM : 4 juillet.

- Poules à l'école : Ce nouveau projet a vu le jour au sein de l'école sous l'impulsion de Monsieur Le Bihan. elles sont au nombre de deux. Les enfants sont ravis. Certains se portent volontaires pour les nourrir et aller chercher les œufs une fois par jour.

7) Conseil des délégués

Le conseil des élèves délégués a eu lieu le 14 février 2023. Les demandes formulées par les élèves sont remontées classe par classe. Les demandes vont par exemple, de la demande de pose de miroirs et de patères dans les toilettes (CE1A) à une demande de structure dans la cour (CPA et CE2A) en passant par des demandes concernant le foot (CP-CE1, CE2A, CM1B, CM2B), le fait de remonter que certains enfants jouent avec la nourriture à la cantine, banc de l'amitié, demande de kermesse, plus d'arbres dans la cour, plus de savon dans les toilettes...

8) Point sur les travaux, le chauffage, la végétalisation de la cour

- La demande de bancs a été inscrite au budget de la commune (à voir si elle sera validée).

- Un souci de rideaux qui tombent a été signalé à la mairie dans une classe.

- Budget économie d'énergie : toutes les lampes vont passer en LED. Cela va parfois nécessiter la pause de faux plafonds (qui serviront également d'isolation phonique). Ce sont des travaux obligatoires à mettre en place dans les années futures mais la Mairie a déjà commencé. Pour Marsault, les travaux seront faits cet été, ce qui implique la fermeture du centre de loisirs Marsault (les dates de fermeture seront fixées en fonction du planning des travaux). Il est possible que le centre ferme les 2 mois de l'été (à confirmer).

Les associations de parents d'élèves demandent que les parents en soient informés le plus tôt possible.

La Mairie indique que les enseignants seront également tenus informés de la réalisation de ces travaux impliquant peut être de déplacer leurs affaires dans la classe sur un côté ou au milieu de la pièce.

- Problème de chauffage sur l'école :

Les réparations ont été faites.

Incident relevé : Il y a eu une coupure de gaz dans le quartier, ce qui a conduit à la mise en sécurité de la chaudière. La Mairie n'a pas été mise au courant tout de suite. C'est la raison pour laquelle il faisait froid un lundi matin dans les classes.

S'agissant des températures basses relevées dans le groupe scolaire, la Mairie indique avoir programmé le démarrage du chauffage vers 5h30 (contre 7h/7h30 auparavant) afin que l'école soit correctement chauffée pour 8h30.

La Mairie a également fait installer des sondes extérieures qui adaptent le fonctionnement de la chaudière en fonction des températures extérieures.

- La Mairie explique que la végétalisation d'une cour de récréation est à elle seule, un projet. Cela fait partie des projets de la commune. L'Etat ouvrirait un budget pour les écoles à cet effet. L'objectif est d'enlever petit à petit le bitume dans les cours de récréations.

Elle travaille sur un tel projet à l'échelle de la commune mais commence par l'école René Guest (un bureau d'étude doit venir).

Les fédérations de parents d'élèves demandent à la Mairie si cette dernière peut faire quelque chose en attendant la concrétisation de ce projet car les enfants sont exposés au soleil, certains élèves ont fait des malaises... Certes, il y a les brumisateurs mais ce n'est pas suffisant. Il est évoqué une solution de voilage.

Questions diverses

➤ Point RASED :

Le RASED a composé d'un enseignant à dominante pédagogique, un enseignant à dominante relationnelle, un psychologue scolaire. Les 3 postes sont pourvus sur notre circonscription.

Seul le psychologue scolaire est présent sur notre école (une journée par semaine). Il a déjà commencé à voir des élèves.

➤ Point AESH

Si on calcule le nombre d'heures allouées aux élèves, il nous manque plusieurs heures de présence d'AESH.

Néanmoins, Marsault est plutôt bien pourvu. Hors dispositif ULIS, il y a une AESH mutualisée qui a : 3 x 8 heures.

Pour les ULIS, toutes les heures notifiées par la MDPH ne sont pas pourvues.

Madame MENANRD précise qu'il faut que les enfants grandissent, deviennent de plus en plus autonomes et que l'AESH n'est donc pas la réponse unique.

Les fédérations de parents d'élèves interrogent sur le fait qu'au 1^{er} trimestre il y avait un départ de prévu. La directrice indique qu'il y a eu une arrivée + un mi-temps.

La conclusion est que dans l'absolu, on manque d'heures d'accompagnement. Cependant, la situation s'est améliorée depuis le début de l'année. Le travail est organisé afin que les élèves ne soient pas en difficulté.

➤ Mise en place des box et serviettes

Lunch box : 5 ou 6 le midi sur l'ensemble des élèves

Box goûter : 24 box sur 120 élèves présents à l'étude.

La gestion des box ne pose pas de difficulté. Les enfants mangent en même temps que les élèves de leur classe.

Les animateurs vérifient l'équilibre des lunchs box des élèves.

Pour les serviettes, remontée des parents : les élèves descendent les serviettes de la classe (généralement dans leurs poches de manteaux) mais ne les prennent pas à la cantine.

La directrice indique que des bacs ont été commandés pour y mettre les serviettes mais les élèves ne les prennent pas.

➤ **Médiateurs sur le temps du midi**

Les médiateurs n'ont pas été mis en place sur le temps du midi car la directrice du centre de loisirs n'a pas reçu la formation. Léa souhaiterait bénéficier de la même formation que celle que les enseignants ont suivie.

Le repas des médiateurs sur le temps du midi a eu lieu. L'idée de ce repas est de créer un sentiment d'appartenance, d'échange et de cohésion entre les médiateurs.

➤ **Annexe vivre ensemble**

La 27^{ème} circonscription de Colombes 2 (dont la Garenne Colombes fait partie) s'inscrit dans le programme PHARE. C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

La 27^{ème} circonscription s'est dotée d'un pôle de prévention harcèlement « Bien vivre ensemble » à cet effet.

➤ **Situation de la classe de CE1A :**

Les fédérations de parents d'élèves interrogent sur la situation de cette classe.

L'enseignante des lundi et mardi a démissionné. Il n'y a pas de remplaçant les lundi et mardi. Ce sera des remplacements ponctuels.

La directrice précise que tous les remplaçants rattachés à notre circonscription sont déjà affectés à des postes (y compris sur des congés maternité ou de longues maladies). Les remplacements se feront fonction des remplaçants disponibles.

Les fédérations de parents d'élèves interrogent sur la solution mise en place lorsqu'il n'y aura pas de remplaçant. Les élèves de cette classe seront répartis dans les autres classes de l'école.

Les associations de parents souhaitent un remplacement pérenne.

➤ **Piscine :**

Les problèmes de cars remontés au cours du 1^{er} trimestre (notamment les retards) semblent résolus.

➤ **Brocante :**

Les enseignants ont monté un dossier de projet de brocante à l'école.

Les fédérations de parents d'élèves interrogent sur la suite donnée à cette demande.

La Mairie n'a pas encore fait de réponse officielle à ce jour. La réponse serait négative car non légale (on ne peut louer un emplacement qui ne nous appartient pas et la Mairie craint l'ouverture de la brocante à tout le monde).

Les enseignants précisent qu'il s'agit d'un événement réservé aux élèves de l'école et à leur famille. Il est évoqué la possibilité de donner des bracelets aux familles, comme à la kermesse, pour sécuriser l'événement.

Les fédérations de parents d'élèves s'étonnent du retour de la Mairie car d'autres communes acceptent les vides greniers dans les écoles et rappellent que la brocante des vallées est organisée selon le même principe (location d'emplacement appartenant à la Mairie).

Une réponse sera faite aux enseignants par la Mairie.

Le conseil d'école prend fin à 19h30